



Édito

L'humain au cœur.

Lors de l'Assemblée Générale de la fin Juin 2018, le vote d'une motion sur la place des logements "durables" au sein de notre association a conclu une longue réflexion. Le point central en était que tous, au sein de l'association, se mobilisent sur le logement des personnes en grandes fragilités, dans une perspective d'insertion, c'est-à-dire dans une dynamique qui permette aux locataires de prendre pleinement leur place dans la Cité, qui est la nôtre et qui est la leur. Ceci conduit l'association à mettre en œuvre des logements d'insertion, à occupation temporaire. La dynamique d'insertion est alors accompagnée par des bénévoles et par des travailleurs sociaux, dans deux registres complémentaires.

Outre des pensions de famille, l'association met aussi en œuvre des logements dits «durables» pour accueillir ceux des locataires qui n'ont pas la perspective, à un terme définissable, de rejoindre un logement de droit commun. La question est alors posée : avons-nous vocation à accueillir des locataires "pour la vie", sans cette perspective d'insertion ? Avons-nous, en définitive, vocation à jouer le rôle des organismes HLM ?

Très clairement notre rôle est distinct. Un aspect technique est que les organismes HLM ne peuvent pas proposer, de par leur modèle économique, des logements aux loyers aussi bas que ceux de SNL. Cet aspect n'est pas que technique : si nous pouvons parvenir à des loyers aussi bas c'est que, en amont, une chaîne de solidarités s'est constituée d'une part pour apporter les fonds propres, ou même des logements, qui permettent le montage de ces opérations immobilières, et d'autre part pour mobiliser la force bénévole d'accompagnement qui, pour nous, est inséparable de la démarche d'insertion. L'humain est au cœur.

La distinction technique entre logements temporaires et durables se traduit par le mode de financement de l'accompagnement professionnel dans les premiers : il se fait, pour chaque locataire, sur une durée de deux ans, au terme desquels le ménage est théoriquement estimé avoir les capacités, financières et personnelles, à rejoindre un logement de droit commun. La réalité est tout autre : les parcours personnels des locataires sont bien plus complexes. Le temps nécessaire pour reprendre confiance en soi et dans le monde qui nous entoure n'est pas mesurable. Il ne l'est pas non plus pour des raisons techniques : durée des procès, pour les couples qui se séparent, temps nécessaire pour trouver un travail régulier, et pour ceux qui sont sans emploi, temps pour maîtriser son budget et ses dettes etc... C'est ce que nous appelons le temps de la personne, et c'est ce temps que nous tenons à respecter. L'humain est au cœur.

Accorder les nécessités techniques - vraies ou artificielles - des situations administratives ou économiques et les nécessités humaines du temps de la personne est une tension permanente. Il n'y aura sans doute jamais de solution toute faite. Chaque cas est singulier. Chaque situation particulière demande d'inventer des solutions. La voie est difficile mais passionnante. Mon expérience en Essonne est que chacun s'y engage à sa manière, qu'il soit du côté des bénévoles, des professionnels ou des collectivités. L'humain est bien au cœur.

Ce qui est inquiétant c'est ce qui s'annonce : des HLM conduits à diversifier vers les hauts loyers leur parc de logements, rendant de plus en plus difficile leur accès à nos locataires, creusant toujours plus le fossé entre les personnes démunies et les autres : soyons vigilants, notamment sur les effets pervers de la Loi ELAN.

Hervé de Feraudy

SOMMAIRE

P. 1 et 2

Édito et Agenda

- Le nouveau CA a élu son bureau

P. 3 à 14

Quoi de neuf à SNL Essonne ?

- Compte-rendu de l'AG
- La parole aux élus
- L'aide relationnelle
- Quelques chiffres à méditer
- Communiqué de presse

P. 15 à 17

Dossier

- Les durables et les longues durées

P. 18 à 22

La gazette des Pensions de Famille et de la Résidence Accueil

- S'amuser
- Bien manger
- Sortir
- Être utile
- Se réaliser

P. 23 à 25

Tour de l'Essonne des GLS

- Gometz-le-Châtel
- Limours
- Yerres

P. 26 et 27

Pages Ouvertes

- Les 30ans de SNL



Quoi de neuf à SNL Essonne ?

Agenda

Juin 2018

- 8 juin** : Théâtre, *Les Affranchis* à Bures-sur-Yvette au profit de SNL
- 13 juin** : Réunion du CA nouvellement élu
- 14 juin** : Réunion des responsables de groupe
- 17 juin** : Morsang-sur-Orge, pique-nique solidaire, 30 ans de SNL
- 28 Juin** : Paris, Colloque SNL, 30 ans d'innovations au service de l'insertion par le logement
- 28 Juin** : AG de SNL Union

Juillet 2018

- 11 juillet** : Inauguration des nouveaux logements à Montgeron

Septembre 2018

- 1er et 2, 8 et 9 septembre** : Forums des associations
- 18 septembre** : Gometz-le-Châtel, intergroupe du plateau de Saclay

Octobre 2018

- 6 octobre** : Séminaire du CA
- 9 octobre** : Saulx-les-Chartreux, intergroupe du Nord
- 11 octobre** : Massy, formation accompagnement santé
- 11 octobre** : Marolles, réunion des responsables de groupe
- 13 octobre** : Etats Généraux du mouvement SNL
- 16 octobre** : Formation bienvenue 1
- Fin octobre** : Longpont avec le cirque Rudi Llata

Novembre 2018

- 10 novembre** : Paris, formation mutualisée des nouveaux administrateurs de SNL

Chaque mois réunion de bureau, tous les deux mois réunion du CA.
Retrouvez tous les autres événements sur notre site : www.snl-union.org, page Essonne

Appel à nos lecteurs !

La Lucarne sur votre écran ?



Data center



Usine de pâte à papier en Suède

La Lucarne dans votre boîte à lettre ?

Laquelle est la plus nocive pour notre environnement ?

Si un(e) de nos lecteurs(trices) est assez calé(e) pour répondre, qu'il(elle) nous le dise.
Ce qui est certain c'est que *La Lucarne* nous coûte cher à imprimer et à diffuser.
Accepteriez-vous de la recevoir par courriel ?
Si oui écrivez-nous à lalucarne@snl-essonne.org
Si vous vous êtes déjà signalés à l'AG nous avons vos coordonnées.

Dernière minute !

- Le nouveau CA a élu son bureau le 13 juin.
- Un trombinoscope et quelques précisions sont programmés pour *La Lucarne* d'automne.
- Voici sa composition :
- Présidente** : Françoise Bastien.
- Secrétaire** : Françoise Manjarrès.
- Secrétaire adjoint** : Ali Amrouche.
- Trésorière** : Sophie Elie
- Trésorier adjoint** : Ali Amrouche.
- Vice-Présidente** chargée de la vie associative : Marie-Noëlle Thauvin.
- Vice-Président** chargé des relations extérieures : Hervé de Feraudy.
- Membre du Bureau** : Michel Julian

Compte-rendu de l'AG 2018

Présents ou représentés :

Membres actifs à voie délibérative : 148.

Invités :

- **Delphine Veau**, commissaire aux comptes,
- **Yann Pétel**, Maire de Saint-Germain-lès-Corbeil,
- **Ismérie Mottin**, Conseil du Département, Coordinatrice du PDALHPD (Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défaavorisées.
- **Sylvie Touzalin**, responsable du service financier du FSL (Fonds de Solidarité Logement) représentait Mme Guyomarc'h, Directrice, excusée.
- **Jésus Castillo**, Président de l'Association Départementale des Gens du Voyage en Essonne (ADGVE) et ancien salarié de SNL à la MOI.
- **Eric Aleyat-Dupuis**, Directeur de SNL Prologues.
- **Patrick Besson**, assureur MMA.

Salariés : 27, et une personne excusée.

Remarque : Vous trouverez dans ce compte-rendu l'essentiel des informations orales de cette assemblée. Pour les détails, les chiffres et les diagrammes, vous pouvez vous reporter au rapport d'activité voté à notre Assemblée Générale et au powerpoint mis en ligne sur le site de l'association : www.snl-essonne.org. La séance a commencé avec un retard d'une demi-heure dû aux embouteillages...

INTRODUCTION



Hervé de Feraudy, Président de SNL Essonne ouvre la séance à 19 heures 30 en remerciant l'assistance de sa présence et en rappelant que cette année 2017 était une année riche et de transition.

Il présente brièvement la soirée et laisse la parole à **Jean-Marc Prieur**, directeur de SNL depuis bientôt une année. Celui-ci rend hommage au travail des salariés et à l'engagement des bénévoles. Il dit apprécier SNL, magnifique association sérieuse et utile dans la situation économique actuelle.



RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ

Cette année ce sont les salarié(e)s qui ont prioritairement rédigé et présenté à l'AG le rapport moral et d'activité - chacun(e) pour son domaine d'activité ou bien en équipe de travail. La salle a été particulièrement attentive et a souvent ponctué les interventions de ses applaudissements. Il n'a pas été inutile de reprendre oralement les données publiées dans le rapport d'activité invitant à l'AG.

Un powerpoint a permis aux participants de mieux suivre les interventions. Il est disponible sur le site internet de l'association.

Marie-Noëlle Thauvin et **Sandra Leroy** pour la Vie Associative sont heureuses de constater que du fait de l'arrivée de 52 nouveaux bénévoles le départ de 32 bénévoles est largement compensé. Elles énumèrent les 6 nouveaux groupes de Montgeron, Yerres, Briis-sous-Forge, Egly, Villemoisson, Auvers-Saint-Georges. Elles récapitulent la mission des Groupes de travail.

Un tableau était disponible dans la salle pour les inscriptions aux forums des associations 2018.

Quoi de neuf à SNL Essonne ?

Marie-Françoise de Feraudy pour la commission formation se félicite du succès des formations qui ont rassemblé 97 bénévoles provenant de 30 Groupes. Pour 2018-19, le programme est en cours et pas figé. Par exemple, une demande sur les prestations sociales vient d'être bien accueillie. Des formateurs seraient bien accueillis aussi. Elle remercie **Françoise Diener** pour sa longue et féconde participation à la commission et sollicite de nouvelles bonnes volontés.

Françoise Bastien remercie tous ceux qui participent à *La Lucarne* par leurs articles. Elle rappelle que le comité de rédaction est composé de 4 bénévoles. Deux nouvelles recrues présentes dans la salle se sont déjà manifestées pour sa plus grande joie mais les portes sont ouvertes... *La Lucarne* pourra désormais aussi arriver en ligne, il suffit de le demander pour permettre des économies à SNL. Elle est de toute façon sur le site.



Sandra Leroy se réjouit de l'investissement des groupes dans la vie locale : rencontres avec des décideurs publics, conventions avec le théâtre -Sénart, avec les services culturels de Marcoussis, de Palaiseau, des associations culturelles comme les *Concerts de poche* à Saint-Germain-lès-Corbeil. *La galerie Ephémère* et les *vendredis de juin* au *Café Ephémère* de Palaiseau ont été mis en place par les 4 pensions de familles. C'est important pour la vie de SNL bien sûr mais aussi pour notre visibilité publique. (cf. P.20 et 22)

France Rousset pour l'accueil des personnes et la prise en compte des besoins signale que jamais SNL Essonne n'a reçu autant de demandes jusqu'en cette année 2017 où il y a eu environ 1000 demandes de ménages éligibles, c'est-à-dire correspondants aux critères : ils étaient bien en "situation de cumul de difficultés d'ordre économique et social". Ils avaient rempli leur dossier administratif. La majorité des demandeurs de logements sont des personnes isolées et des familles monoparentales, 50% d'entre elles étaient hébergées et avaient été orientées à SNL par les services sociaux (MDS) et les collectivités.

Valérie Le Guéhenneux et **Michel Peyronny** pour la maîtrise d'ouvrage d'insertion rapportent qu'il y a eu 15 nouveaux logements en 2017 et 63 engagements. 84 logements sont en préparation dont 53 seront en travaux en 2018 et 31 en 2019.

A Gometz-le-Châtel, une opération se fait avec **Monde En Marge Monde En Marche** et comprendra une maison médicale. **Michel Peyronny** salue les groupes locaux qui ont indiqué des opportunités, il faut continuer ! De même la collecte de dons auprès des particuliers est primordiale.

Mireille Hautefeuille, Guylaine Louis et **Alexandra Gawsky** pour la gestion locative adaptée indiquent que plus de la moitié des locataires partent pour un logement pérenne avant 2 ans d'occupation, et que nous avons logé 557 familles cette l'année. Le revenu mensuel moyen de nos locataires est de 596 euros par mois. Pour mémoire, le seuil de pauvreté est fixé à 1015 euros par mois pour une personne seule.

France Rousset présente l'accompagnement des personnes et le travail des 9 travailleurs sociaux en collaboration avec les bénévoles. Il s'agit de définir avec le ménage le projet de relogement.

Bernard Anin explique ce qu'est l'accompagnement des locataires en pension de familles. Il rappelle brièvement leurs conditions particulières d'accueil et d'accompagnement. Les ressources financières des pensionnaires sont vraiment limitées et leur situation psychologique souvent fragile. Ces pensions sont de bonnes solutions.



Quoi de neuf à SNL Essonne ?

Marie-Ange Bielle explique qu'une attention particulière a été apportée à l'entretien du patrimoine : les dépenses peuvent être lourdes. Elle présente l'équipe - présente dans la salle - des 3 techniciens d'entretien, remercie les entreprises partenaires et souligne le rôle primordial des bénévoles "bricoleurs". Elle salue particulièrement le travail de **Bernard Lamarche**. Un Plan Prévisionnel d'Entretien permet de programmer les travaux liés à la vétusté mais l'énumération des interventions ponctuelles est impressionnante : par exemple 458 dépannages sur site, 21 sinistres. 129 sites comportent des espaces verts. Maintenant l'entretien des chaudières est confié à 4 entreprises différentes selon les secteurs.



France Rousset et Marie-Ange Bielle (à droite)

Hervé de Feraudy met fin à ce tour d'horizon en rappelant la place de SNL Essonne dans l'Union des SNL. L'Essonne représente la moitié de l'activité de l'ensemble des SNL dans l'Île-de-France ! Le mouvement SNL est en plein développement dans l'ensemble de l'Île-de-France.

REMERCIEMENTS

On accueille alors monsieur **Yann Pétel**, maire de Saint-Germain-lès-Corbeil qui s'est dit « stupéfait » par SNL et son travail « fantastique ». Cela rend « obligatoire », selon lui, le soutien municipal à notre association, soutien tant à ses actions immobilières et d'accompagnement qu'à celles du quotidien. La précarité grandissante est difficile à résoudre. La municipalité se réjouit donc de participer à l'énorme et nécessaire travail de SNL et lui renouvelle son soutien.



Le Président remercie ensuite de sa présence **Jésus Castillo**, président de l'ADGVE (Association Départementale des Gens du Voyage en Essonne) et ancien salarié à la MOI de SNL Essonne. Les gens du voyage sont en effet particulièrement sinistrés et souvent mal vus. SNL a construit aussi pour eux des logements adaptés.

Il remercie également **Eric Aleyat-Dupuis**, Directeur de SNL-Prologues. **Gwenaëlle Dufour**, Directrice de SNL-Union n'a pas pu venir et nous prie de l'en excuser.



ÉCHANGES, INFORMATIONS, QUESTIONS

François Henry-Amar explique que SNL dans le cadre des "Trente ans" prépare une exposition photographique itinérante avec pour thème Le Foyer : des binômes locataires/bénévoles seront interviewés et photographiés. Un album-souvenirs « si je devais décrire un souvenir de SNL, ce serait ... ». Souvenir émouvant d'un moment heureux, amusant, dramatique... Ne pas s'étonner, donc, ajoute **Sandra**, si **Solène Gauchard**, chargée de cette opération pour toutes les SNL D sollicite les bénévoles.

Les propositions de la loi ELAN (Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique) ont suscité de nombreuses critiques. SNL Union a fait parvenir des propositions d'amendements et un communiqué de presse a été rédigé avec l'énoncé de nos inquiétudes (documents disponibles sur demande et/ou sur nos réseaux sociaux). (cf. p.13 et 14)

• **Question** : Pourrait-on avoir une représentation camembert du temps d'occupation des logements ?

Réponse : Elle existe déjà, beaucoup d'informations sont disponibles sur le site et dans l'invitation à l'Assemblée Générale.

• **Question** : Dans le cadre du Plan d'entretien du Patrimoine, n'y a-t-il pas des logements pour lesquels on peut se poser la question de leur devenir : les vendre ? les rénover ? autre chose ?

Réponse : Effectivement la question se pose pour une dizaine de logements.

• **Question** : SNL a-t-elle des projets pour des handicapés ? Pour les personnes âgées ?

Réponse : L'âge ou le handicap sont des critères parmi d'autres facteurs de précarisation que SNL prend en compte. Il y a en effet de plus en plus de candidatures de personnes âgées. Nous restons ouverts pour étudier toute proposition dans ces domaines.

Autres remarques

• Les HLM : la contribution demandée par l'Etat à ces organismes accroîtra leurs exigences financières sur les revenus des locataires avec une augmentation des loyers moyens. Cela induit des craintes sur les possibilités de sortie de nos bénéficiaires.

• Déficit de salariés à SNL Essonne : un travailleur social s'occupe de 40 logements (et non de 40 personnes) par manque de subventions. Pas assez de travailleurs sociaux donc et beaucoup trop de travail. Le département en est très conscient, nous aussi....

Quoi de neuf à SNL Essonne ?

RAPPORT FINANCIER

Michel Peyronny commente la présentation du compte de résultats et du bilan qu'il a écrit pour faciliter la compréhension des comptes, vu la nouvelle présentation cette année (cf. diaporama AG téléchargeable sur notre site).



Il fait remarquer une baisse du budget d'entretien de 50 000 euros, c'est une bonne nouvelle, nous avons eu dans ce domaine une bonne maîtrise cette année.

La charge des loyers impayés augmente : un groupe de travail va être mis en place pour lutter contre ces "créances douteuses".

Nous avons rattrapé le retard de 2016 en maîtrise d'ouvrage (manque de 19 logements), qui introduisait un déséquilibre budgétaire, grâce aux financements obtenus pour 58 logements en 2017. Jean-Marc Prieur rend hommage à l'équipe des salariés pour son formidable effort.



Madame Veau, commissaire aux comptes, explique la différence de présentation des comptes cette année par l'uniformisation entre les SNL Départementales et la prise en compte de quelques nouvelles réglementations. Elle rappelle ses différentes missions, dont la vérification de la cohérence des comptes entre les années ou entre les lignes budgétaires. Elle intervient dès février. Le rapport de Mme Veau est disponible sur le site.

Michel Peyronny signale enfin que les donateurs devront désormais dire explicitement si leur don doit servir au seul investissement immobilier, ou s'ils laissent le CA décider de l'affectation des sommes données.

Étienne Primard émet l'avis qu'il faudra changer la charte qui réserve les dons à l'acquisition.

Hervé de Feraudy rappelle, lui, que ce qui est important c'est que les donateurs aient l'assurance que leur volonté est respectée et il affirme d'autre part que les dons servent de toute façon au logement des personnes.

VOTES

Résolution 1 : Approbation du rapport moral et d'activités. Approbation à l'unanimité

Résolution 2 : Approbation du rapport financier. Approbation à l'unanimité

Résolution 3 : Affectation du résultat de + 174 281,53€ en 239 437,31€ en réserve d'acquisition et – 65 155,78 en report à nouveau Approbation à l'unanimité moins trois abstentions.

Frédéric Gaumer joue le paparazzi à la recherche du meilleur angle de vue pour nous fournir de belles photos!



Jean-Marc Prieur présente les perspectives budgétaires pour l'année 2018 : c'est un exercice d'incertitude, compte-tenu que nous attendons au niveau de la maîtrise d'ouvrage les décisions du Conseil Départemental et de l'Etat. Pour les autres domaines, il dit notre volonté de pérenniser l'équipe de salariés en place et de développer le soutien financier à nos activités.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Hervé de Feraudy présente la fonction de membre du conseil d'administration et les tâches qu'elle inclut. **Sophie Elie**, administratrice, demande aux bénévoles de se présenter par solidarité envers les administrateurs et témoigne d'avoir beaucoup appris. Il n'est pas absolument nécessaire de passer par le stade d'observateur ! Six administrateurs vont quitter le CA : **Hervé de Feraudy** qui arrive au terme de son mandat après un an supplémentaire, **Yves le Métayer**, **Emmanuel de Chambost**, **Michel Peyronny** et **Françoise Mazet** qui ne se représentent pas. **Gilles Audebert** est démissionnaire.

Deux nouveaux candidats se présentent : **Anne Olivier** explique le sens de sa candidature et **Françoise Bastien** présente **Michel Brunet** que les bouchons ont bloqué sur la route avec d'autres bénévoles d'Orsay et qui a renoncé à venir. **Françoise Manjarrès** se présente pour un troisième mandat de trois ans. **Hervé de Feraudy** constatant que le quota de 15 membres du CA n'est pas rempli se représente mais spécifie qu'il ne se présentera pas comme président.



Anne Olivier



Françoise Manjarrès

Il fallait donc ajouter sur les bulletins de vote les noms de **Françoise Manjarrès** et d'**Hervé de Feraudy**.

Noël Brossier, **Gérard Cuvelier** et **Marie-Noël Mistou** ont présenté à la salle les raisons de leur désir d'être observateurs.



Noël Brossier



Gérard Cuvelier



Marie-Noël Mistou

VOTES

PAUSE : repas partagé et dépouillement

La pause repas a duré un certain temps qui a montré le plaisir d'être ensemble !

RÉSULTATS DU SCRUTIN

Anne Olivier : 129 oui, 3 abstentions, 2 contre, 14 non exprimés
Michel Brunet : 134 oui, 1 contre, 13 non exprimés
Hervé de Feraudy : 110 oui et 4 abstentions 1 contre, 33 non exprimés
Françoise Manjarrès : 107 oui, 1 contre, 40 non exprimés



Quoi de neuf à SNL Essonne ?

MOTION LOGEMENT DURABLE

Après le travail et les débats des membres de SNL Essonne depuis septembre 2017 sur les logements durables, une motion de synthèse et d'orientation est présentée aux membres de l'Assemblée Générale (cf. le rapport d'activité convoquant à l'AG). Lecture de la motion sur les durables par **Françoise Bastien**.

ÉCHANGES :

Le logement durable n'oblige-t-il pas à repenser la notion de membre de SNL ?

Un locataire de pension de famille ou de logement durable est membre à part entière de l'association, tout comme un locataire temporaire. C'est un membre bénéficiaire. Comme tel, il est invité à participer aux activités, forum etc. Il participe à la vie de l'association et en suit les règles : il existe aussi dans les durables des possibilités d'accompagnement, il y a des visites d'entretien et des conseils de maisonnée. Tous ces éléments distinguent nos logements des logements HLM.

Quels droits ? Dans l'état actuel de nos statuts, seuls les membres actifs ont droit de voter mais rien n'interdit à un locataire de devenir membre actif !

Un donateur est-il membre de SNL ? Oui mais son don ne fait pas de lui un membre actif.

« Le logement SNL durable est un logement dans lequel le locataire, qui a signé un bail de droit commun, peut rester sans limitation de durée, autant que sa situation le nécessite, le logement SNL durable peut être dans ce cas le logement d'une vie ». Ce paragraphe a suscité des interrogations et des inquiétudes.

Q. Que faire dans le cas où le locataire voit sa situation s'améliorer et qu'il ne veut pas ou ne peut pas déménager ?

R. Dans ce cas, la réglementation concernant le logement social indique qu'il serait redevable d'un surloyer de solidarité. Pour l'instant, ça ne s'est pas présenté.

Plusieurs interventions posent la question du devenir de familles dont la situation s'améliore au point que le maintien en logement durable ne se justifie plus.

Q. Pourra-t-on vraiment retransformer en logement temporaire un logement durable ? Ces personnes seront-elles accompagnées pour trouver un logement de droit commun ?

En fait la question ne se pose pas vraiment. Chaque année on vérifie que la situation de la famille est bien conforme aux normes des logements PLAI. De fait, que ce soit dans les logements temporaires ou dans les logements durables aucun ménage ne se trouve au-dessus des plafonds PLAI. De toute façon les familles elles-mêmes peuvent être dans un projet de changement : **France** intervient pour dire que 6% des familles logées en durable quittent leur logement SNL pour un logement de type HLM. « Ce n'est pas rien ! » Les familles en durable continuent à être dans un projet de vie. A ce propos **Sonia** rapporte qu'une famille en durable refaisait chaque année une demande de logement social « normal » et qu'après des années elle vient d'obtenir un HLM. Les locataires qui souhaitent changer pour un logement dans un parc HLM sont accompagnés par les salariés, la mission d'aide au logement des plus démunis demeure intacte dans les durables.



Q. L'évolution actuelle des loyers des HLM risque d'accroître la différence entre les loyers des durables SNL et ceux des HLM. Cette évolution ne va-t-elle pas demander à SNL d'accroître le nombre de durables, d'année en année ?

Pas de réponse à cette question et à d'autres. Le gardien des lieux nous signale qu'il nous faut terminer l'AG. La motion d'orientation est mise aux voix.

Approbation de la motion : 125 pour, 0 voix contre et 13 abstentions, 10 non exprimés

La séance est levée à 23 H avant que la dernière diapositive du powerpoint puisse être commentée par **Jean-Marc Prieur** : à la fin de cette année de transition il tenait à remercier l'aide qu'il avait trouvée dans l'équipe de salariés et des administrateurs, avec un remerciement particulier à **Michel Enjalbert**.

La parole aux élus

Nous avons eu le plaisir de rencontrer deux maires qui - parmi d'autres ! - nous soutiennent.

Retour à Auvers-Saint-Georges

La Lucarne de novembre 2017 a relaté l'inauguration de trois logements SNL dans les combles de l'école d'Auvers-Saint-Georges. Nous avons pensé qu'il serait intéressant d'aller voir Monsieur le maire, **Denis Meunier**, très soucieux du patrimoine de sa région, du développement durable pour sa commune mais dans l'accueil le plus large au reste du monde.

Nous devons des excuses aux lecteurs et rectifier certaines informations à la suite de ma visite à Auvers en compagnie de Pascal Sautelet, nouveau bénévole. Le bâtiment de l'école où les trois logements ont été aménagés comporte au rez-de-chaussée des classes de l'école élémentaire, au premier étage des appartements de la mairie et dans les combles, donc, les logements SNL. Les logements pour l'Etablissement Public National Antoine Koenigswarter (EPNAK) se situent à une autre adresse. Le 23 mars dernier nous étions donc reçus très cordialement Pascal et moi par Denis Meunier.



F.Bastien.

La Lucarne : *Quand avez-vous eu connaissance de SNL ?*

Denis Meunier : En juin 2011 dans le cadre d'une semaine de travail avec la DDT (Direction Départementale des Territoires), qui est chargée de promouvoir le développement durable des territoires dans le respect des espaces naturels et agricoles, nous avons fait un bilan à la toute fin de cette rencontre. Je rappelle aussi qu'une des missions de la DDT est de mettre en oeuvre l'aide de l'État pour les logements sociaux. J'avais mis une salle de la mairie à la disposition des participants et le courant est bien passé. C'est ainsi que, étant un vieux militant et acteur du PNR (Parc Naturel Régional), pour la protection et la valorisation du patrimoine naturel et culturel de notre région, avec plusieurs de mes collègues maires de communes du parc nous nous sommes posé la question de nous rendre utiles en mettant à disposition d'autrui des locaux vacants.

Alain Malard, mon premier adjoint a songé à un grenier dont nous disposions au dessus de classes de l'école du village. Nous avons contacté tous les bailleurs sociaux du département, ils m'ont répondu mais sans donner suite et j'ai pensé qu'ils n'étaient, de toutes façons, pas en mesure de réaliser des projets de petites dimensions.

La situation s'est débloquée quand en 2012 nous avons reçu un courrier de Valérie Guéhenneux, responsable de la MOI (Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion) de SNL Essonne. Elle demandait l'avis de la municipalité sur la réhabilitation menée par SNL d'un immeuble situé dans la commune au profit de l'EPNAK (Etablissement Public National Antoine Koenigswarter) : 7 logements sociaux pour des personnes handicapées travaillant à l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail), situé dans le voisinage immédiat. Nous avons le contact avec SNL ! Valérie et Etienne Primard conseillent à Marie-Ange Bielle, chargée de l'entretien, d'évaluer la possibilité de transformer le fameux grenier : effectivement elle est venue visiter nos combles avec beaucoup d'enthousiasme et une vision concrète des possibilités s'en est dégagée. En juin 2017, nous avons inauguré trois logements temporaires : deux studios et un T2.

La Lucarne : *De quels moyens de transport public disposez-vous ?*

Denis Meunier : Nous avons créé en 1987 avec l'aide du Conseil Général une ligne de mini-bus bouclant la gare

d'Etréchy à la commune de Chamarande et retour à Etréchy. Elle est interrompue actuellement et partiellement remplacée par un service de cars. Il est vrai que pour le moment il n'est pas aisé de vivre au centre d'Auvers sans véhicule et c'est une contrainte pour les nouveaux locataires SNL. Actuellement nous sommes en négociation avec la SNCF pour remettre en service cette ligne à la fréquence d'un bus tous les quarts d'heure après réfection du pont de la voie ferrée à Chamarande en 2019. Notre région devrait se développer grâce au PNR : il y a des opportunités à saisir pour SNL avec qui nous sommes liés par un contrat moral.

La Lucarne : *Quel intérêt avez-vous trouvé à travailler avec SNL ?*

Denis Meunier : Tout d'abord une satisfaction personnelle. On peut aider beaucoup de gens ainsi. Et pour la commune l'idée première est de maintenir une population avec enfants : s'il n'y a pas d'école qui vit dans un village comme le nôtre, c'est programmer sa mort. Par exemple, nous avons le Foyer Coquerel, Maison d'Enfants à Caractère Social (l'ancienne DAS) qui peut accueillir 14 enfants. Dans un autre registre, à la rentrée des classes de 2012, nous avons inscrit à l'école les enfants de 3 familles provenant de Tchétchénie, hébergée dans la structure d'accueil de réfugiés du Moulin de Vaux. Avec l'arrivée d'autres familles au Moulin de Vaux nous nous sommes retrouvés avec plus ou moins 50% d'enfants allophones dans notre petite école qui s'est dotée d'un instituteur spécialisé. C'est ce qui a occasionné une situation conflictuelle avec certains habitants d'Auvers. Mais nous avons fait appel à la communauté chrétienne et un groupement d'une vingtaine de volontaires a pris en charge l'intégration des ménages : aide administrative, cours d'alphabétisation et soutien scolaire. Aujourd'hui les enfants contribuent de façon étonnante à une élévation certaine du niveau scolaire de l'établissement et nous en sommes fiers. Nous recevons fréquemment des manifestations d'amitié de la part de cette communauté. Enfin en 2015 nous avons installé un conseil municipal d'enfants originaires de Géorgie, Russie, Congo (Brazzaville) et France... Demain certains d'entre eux seront à la table du Conseil Municipal pour présider aux destinées du village.

Pascal Sautelet

Quoi de neuf à SNL Essonne ?

Retour à Morsang-sur-Orge

Le mois d'août 1996 voyait l'arrivée de **Solidarités Nouvelles pour le Logement** à Morsang-sur-Orge. Quatre logements s'implantaient au sein d'un petit jardin dans le vieux bourg.

Suivirent, en décembre 1997, quatre appartements situés au centre de la commune. A nouveau, entourés d'un petit jardin, en novembre 2013, trois logements s'ouvraient. Ces onze logements constituent nos logements « passerelles ».

Sont évoqués les petits bonheurs, les difficultés, les demandes d'aide de nos locataires. Les bénévoles s'organisent pour planifier les petites réparations et l'entretien des jardins.

Quatre logements vendus par la ville à IDF Habitat

ont été réhabilités en mai 2003. La gestion locative et sociale nous en a été confiée.

Puis, la réhabilitation d'une ancienne maison du XVIII^{ème} siècle (cf. *La Lucarne* de Février 2014), en 2016, nous offrait une nouvelle maisonnée de six appartements. Ces dix derniers logements sont des logements « durables ».

Prochainement, six logements « passerelles » s'ouvriront.

A ce jour, une quarantaine de familles a pu être accompagnée grâce au soutien de dix bénévoles et du travailleur social. Pour ce faire, les bénévoles se réunissent mensuellement en compagnie bimensuelle de Cécile notre travailleuse sociale.

Viviane Motta Vaugin

La Lucarne a été reçue le 4 mai 2018 par Madame RAUZE, maire de Morsang-sur-Orge



Lorsque nous avons demandé à **Marjolaine Rauze** depuis quand elle connaît **Solidarités Nouvelles pour le Logement**, elle répond : « depuis plus de 20 ans ». « C'est Geneviève Rodriguez, maire de la ville à l'époque qui a inauguré les

premiers logements SNL, rue Paillard, en 1996 ». « Elue maire en 1996, j'ai rencontré Etienne Primard et l'idée d'insertion par le logement m'a tout de suite parue intéressante : quand on n'a pas de logement, on a du mal à trouver du travail et quand on n'a pas de travail on a du mal à trouver un logement : c'est un cercle vicieux. Des logements provisoires, confortables mais petits, un accompagnement social et un suivi citoyen proposés par SNL étaient pour moi une proposition innovante.

Au fil des années SNL a continué à créer des logements à l'intérieur de notre ville avec notre appui et nous ne le regrettons pas ! Ainsi localisés, ces logements facilitent l'insertion des personnes accueillies. Il y a une originalité dans le dispositif basé sur le partenariat entre l'association, les travailleurs sociaux, la ville et les élus. La force de SNL, c'est ce partenariat, ce travail de proximité avec les services et les élus. Quand nous sommes confrontés à des situations difficiles, nous les réglons ensemble : c'est bien pour SNL, pour la ville et pour les personnes accueillies ! ».

Et effectivement, pour ce faire, SNL rencontre régulièrement la première adjointe, en charge du logement. « Un petit reproche néanmoins : nous avons eu un petit peu de mal à convaincre SNL à accueillir des

familles morsaintoises. Les relations basées sur le dialogue permettent de bien avancer.

Notre ville a 25% de son parc en logements sociaux et nous continuons à construire pour maintenir ce taux.

Lorsqu'il y a une situation exceptionnelle SNL sait apporter une réponse, alors que le logement social classique ne peut apporter de solution. Je remercie l'association qui rend cela possible.

Je n'hésite pas à en parler autour de moi et j'ai à cœur de soutenir les actions publiques de SNL ! »

Viviane rappelle qu'en effet lors de la marche proposée par *Les Routes du Logement* qui s'est déroulée sous un froid de canard en avril 2013, Marjolaine est arrivée auprès du groupe avec un thermos de café !

De plus, **Marjolaine Rauze** a tout de suite été enthousiaste lorsque SNL a proposé d'organiser un pique-nique solidaire le 17 juin 2018 pour fêter les 30 ans de l'association dans le parc du château de Morsang !

Actuellement, **Marjolaine Rauze** souhaite voir se concrétiser un projet qui lui tient à cœur : l'accueil des femmes subissant des violences. Il faut dire que dans la ville de Morsang, au cours des 6 dernières années, deux femmes sont décédées des suites de violences conjugales... Son souhait est d'offrir à ces femmes, une vraie passerelle, le temps de reprendre souffle. La ville assurerait l'accompagnement social mais elle fait appel à SNL pour ses compétences en matière de réhabilitation de logement. Sur ce sujet elle a déjà échangé avec notre Directeur **Jean-Marc Prieur**.

Nous ne doutons pas que ce projet voie le jour, porté par une élue, engagée, proche de ses administrés, et toujours prête à travailler en partenariat avec SNL !

Viviane Motta Vaugin et Marie-Noëlle Thauvin

L'aide relationnelle

Quelle présence, quelle écoute au-delà de l'aide concrète ou matérielle ?

Jean-Claude Ricourt animait pour la 3ème fois cette formation (2014, 2015 et 2018)

Comment aider quelqu'un qui va mal ? Comment concilier la notion de logement temporaire et le temps long inhérent à l'aide relationnelle ?

Telles étaient les questions que se posaient les 15 participants à la formation proposée par SNL et dispensée par JC Ricourt de l'association **Thémis**. Certains, bénévoles de longue date, aspiraient à découvrir l'aide relationnelle à l'éclairage de leur expérience dans la relation aidant/aidé et à réfléchir ensemble à leur pratique et leurs difficultés, pour trouver l'attitude la plus adéquate à adopter. Les nouveaux bénévoles souhaitaient, eux, découvrir la démarche d'accompagnement afin d'adopter l'attitude la plus juste envers "l'aidé" et ce en toutes circonstances : bénévolat, situation personnelle ou familiale... « *L'aide relationnelle, bien qu'à la portée de la plupart des gens, ne s'impose pas, tant elle va à l'encontre de nos automatismes relationnels, il faut l'apprendre... Le cœur est nécessaire mais il ne suffit pas* ».

Un livret présentait le plan de la formation et permettait à chacun de noter ses remarques et réflexions dans les espaces blancs prévus à cet effet. La formation s'est déroulée sur 2 jours.

La première journée était consacrée à la définition de l'aide relationnelle et à son fondement (réflexion sur la personne qui aide). La deuxième centrée sur les attitudes à adopter en s'appuyant sur des exemples et des mises en situation.

Premier jour : l'approche théorique

Dans l'accompagnement il faut prendre son temps - à l'inverse du "toujours plus vite" où la société a tendance à nous conduire - tout en sachant que, à SNL, le temps de l'accompagnement est limité.

L'aide relationnelle concerne le vécu de la personne que l'on accompagne, la manière dont elle vit ses problèmes et les événements qui l'affectent, ce qu'elle ressent. On la distingue de **l'aide concrète** qui permet de soulager une personne confrontée à des problèmes matériels, qu'ils soient liés au logement ou pas (installation dans le logement, bricolage, trajet en voiture, découverte de la ville...). Mais parfois l'aide relationnelle prend toute sa place lors de situations d'aide concrète : autant de situations où une relation d'aide peut exister dans un lieu autre que le domicile. L'aide relationnelle n'est pas quelque chose d'objectif.

Elle nécessite de notre part présence, écoute, mais pas de recherche de solution immédiate, d'efficacité. On offre un espace de liberté de parole, même de mensonge (si ça fait du bien de dire des mensonges, alors il faut l'accepter). Pour quelqu'un qui va mal, raconter son malheur est fondamental ; le fait de parler lui permet de se sentir vivre.

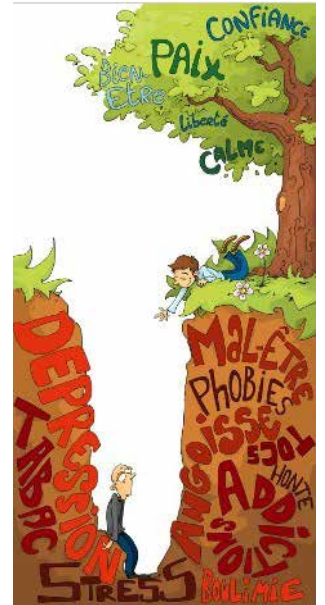
Il nous faut éviter l'installation de la dépendance : faire "avec" et non "à la place de" même si on a l'impression de ne pas avancer. Le plus important n'est pas le but, mais que la personne soit armée pour y arriver (seule).

Il y a lieu de distinguer la personne en difficulté, qui est au bord du trou (lui éviter d'y tomber), et la personne en détresse, qui est au fond du trou : lui tendre la main pour l'aider à remonter sans la rejoindre dans le trou ! « *De toute façon, nous ne maîtrisons ni le but, ni l'itinéraire* »

L'important c'est d'être là mais d'y être vraiment. La personne aidée a besoin de parler ; lui offrir cet espace de parole est précieux pour elle. La personne qui parle est au centre, elle existe. L'écoute silencieuse est aussi précieuse que le dialogue. Ne rien dire peut être une aide. Mieux vaut un silence qu'une parole malencontreuse.

Il faut s'en tenir à ce que la personne exprime, en paroles, en gestes, en attitude corporelle, en lui montrant qu'on la comprend, sans interpréter ce qu'elle dit, encore moins en jugeant négativement ou positivement. La communication non verbale (regard, expressions, gestes) a aussi toute sa place dans la relation d'aide.

Il y a danger à chercher à créer une relation amicale. La personne qui aide doit connaître sa propre motivation, son cheminement, sa sensibilité car il y a des risques : une trop grande implication, la déception, l'impression d'impuissance : c'est pourquoi il est nécessaire de ne pas être seul (d'où l'intérêt du binôme quand c'est possible) et d'en référer au groupe.



Quoi de neuf à SNL Essonne ?

Deuxième jour : la pratique

A l'aide d'exercices l'animateur nous a fait découvrir plusieurs attitudes d'aide possibles dans lesquelles nous nous sommes reconnus. Trois ont retenu notre attention :

1. L'attitude "soutien consolation" qui consiste à tenter de rassurer, de consoler immédiatement pour réduire au plus vite les effets négatifs ou l'intensité des sentiments.

Ne pas dire : « je vous comprends », c'est l'attitude la plus affective.

2. L'attitude "solution immédiate" qui consiste à indiquer, proposer, suggérer ce qu'il convient de faire concrètement pour résoudre rapidement le problème. Souvent, ce qui importe au bénévole c'est le résultat immédiat, au risque de rendre la personne dépendante. Il faut savoir dire : « je ne sais pas. »

3. L'attitude compréhensive :

- qui consiste tout d'abord à apporter à la personne la preuve que l'on a compris ce qu'elle disait. C'est la "compréhension reflet".

- qui consiste ensuite à clarifier dans la parole de la personne ce qui est sous-jacent. Cela peut se faire à trois niveaux : niveau du discours, niveau des émotions et niveau des besoins. C'est la "compréhension clarification".

Pour illustrer ces propos choisissons 2 situations proposées par JC Ricourt :

Lola, d'origine manouche, est arrivée du campement sauvage en bout des pistes d'Orly, avec deux enfants, encadrée par le travailleur social et sa tutrice qui lui donnait des leçons de français. Ces derniers la poussent à suivre une formation, dans un domaine où il y a des perspectives d'embauche, dans l'aide à domicile des personnes âgées. Aujourd'hui qu'elle nous reçoit, elle s'insurge contre cette orientation : « *je ne veux pas faire ce boulot, être aux ordres ce n'est pas dans ma tradition... Et en plus retourner à l'école ... comme si je ne savais pas déjà faire le ménage. Et puis, dans ce boulot, il faut toujours être à l'heure...* »

Réponses suggérées :

Soutien-consolation : « *c'est vrai qu'il vous faudrait être ponctuelle ; vous avez le temps avant de décider d'une orientation puisque votre tutrice se propose de continuer avec vous pour perfectionner votre français.* »

Solution immédiate : « *vous verriez plutôt quel boulot après une formation ?* »

« Ben, j'sais pas moi, le jardinage, ou ouvrière-couturière, ou non, mieux, nounou pour garder les enfants »

« Bon, on va voir, mais ça serait au noir car vous n'êtes encore pas agréée et pour ça il faut suivre une formation »

L'attitude compréhensive consisterait à dire :

« *vous êtes habituée à gérer sans être commandée et le ménage vous connaissez évidemment* » ... « *Comme vous aimez les enfants vous vous sentez capable de garder des tout-petits* »... « *oui mais, vous savez, les jeunes parents qui travaillent ont besoin de ponctualité ; on en reparlera...* »

Une femme de 35 ans, visage triste parlant de son fils de 15 ans : « *Je n'arrive pas à le convaincre d'étudier. J'ai tout essayé : menaces, discussions, indifférence... Rien n'y fait... Il ne s'intéresse qu'aux copains... Il ne pense qu'à s'amuser.* »

Ce qu'il faut éviter de dire. « *Vous n'arrivez pas à vous en sortir car vous l'élevez seule. Vous n'avez pas la bonne méthode. Vous ne tenez jamais la même ligne de conduite.* »

On peut suggérer les attitudes suivantes.

Soutien-consolation : « *Les adolescents sont difficiles de nos jours. C'est une étape à passer, vous allez voir ça va s'arranger.* »

Solution immédiate : « *Donnez-lui un ultimatum : les études ou pas d'argent de poche. Vous allez voir le résultat !* »

L'attitude compréhensive consisterait à dire : « *vous êtes attristée par la conduite de votre fils, vous avez tout fait pour changer la situation, vous auriez sans doute souhaité qu'il s'intéresse à l'école et réussisse ses études sans problèmes* ».

L'attitude compréhensive est la moins connue et peut-être la moins naturelle car nous sommes trop enclins à suivre nos instincts personnels et à nous appuyer sur notre vécu. La démarche consisterait à commencer par la reformulation et la clarification des propos de la personne aidée, puis à poursuivre en faisant émerger des choses sous-jacentes et à conclure en identifiant et nommant les émotions.

Patience pour l'application chez nous à SNL...

Cette formation nous a permis de réfléchir sur nous-mêmes en nous invitant à la patience et à l'humilité. Il nous a été recommandé de tout oublier, de rester naturel et d'analyser après coup ce qui a été pour chacun positif ou négatif.

Nul doute qu'il faudra être patient avant de savoir mettre en oeuvre les conseils dispensés.

Yves François et Chantal Marcantoni.

Quelques chiffres à méditer

Les demandes de logements à SNL Essonne : du jamais vu.

900 dossiers complets et susceptibles d'être examinés et retenus ont été reçus par SNL Essonne depuis un an. Cela signifie qu'en moyenne chaque jour 3 ménages en grandes difficultés, mais ayant réuni tous les documents nécessaires, ont fait appel à SNL. Il s'agit donc de personnes relativement insérées puisque capables de se mettre en relation avec les services sociaux, les mairies etc.

Cela signifie aussi qu'une partie de ces ménages aurait dû être logée dans le parc de logements sociaux si ce dernier était à la hauteur des besoins et que si un bon nombre de nos locataires reste plus de deux ans dans leur logement c'est que l'offre de logements de sortie est insuffisante.



Dans l'ensemble du département

« En Essonne, même si l'année 2016 fut celle d'un nombre record de logements sociaux agréés avec 4143 logements, les besoins restent immenses en particulier pour les publics les plus en difficulté comme le démontrent l'analyse des demandeurs figurant au sein de notre base statistique en octobre 2017 et certaines statistiques publiques disponibles :

- 5749 recours, 1461 ménages déclarés urgents et prioritaires à reloger en 2016 dans le cadre du Droit Au Logement Opposable
- 54224 ménages demandeurs de logements sociaux à fin mars 2017
- Environ 2000 nuitées d'hôtel financées chaque jour en décembre 2017 »

En France

Dans une étude récente la **Fondation Abbé Pierre** faisait remarquer que les loyers HLM augmentent plus vite que le plafond de ressources pour avoir droit à un logement PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) :

« L'objectif n'est donc pas simplement de « produire 150 000 logements sociaux » sans se préoccuper de leur niveau de loyer réel. Il faut produire des logements en phase avec la demande. Alors qu'aujourd'hui 74 % des demandeurs sont sous les plafonds de ressources PLAI, seuls un quart des nouveaux logements sociaux financés leur correspondent. À l'inverse, les PLS, les logements sociaux hauts de gamme aux loyers élevés, représentent 28 % des nouveaux HLM, alors que seuls 4 % des demandeurs correspondent à ce niveau de ressources. »

« **Au secours Monsieur Macron , la pauvreté ne peut plus attendre** »

Tel était le titre d'une tribune libre publiée le 11 avril dernier dans *Le Monde* par **Etienne Pinte**, ancien député RPR puis UMP des Yvelines, ancien maire de Versailles et actuel président du Conseil National des politiques de Lutte contre la pauvreté et l'Exclusion sociale (CNLE). Et ce dangereux gauchiste d'aligner les chiffres concernant entre autres marqueurs de la pauvreté ceux du logement : « Près de 2 millions de personnes sont mal logées et 140 000 sont sans abri. Près de 2 millions de demandeurs sont en attente d'un logement social. L'engagement de l'Etat pour aider au financement de logements très sociaux est insuffisant. Sur 150 000 logements sociaux à construire chaque année, il faudrait en financer la moitié en "très sociaux" ».

SNL et la loi ELAN

Le projet de loi ELAN (Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique) devrait être mis aux votes avant l'été. A consulter sur le site de SNL la lettre envoyée par SNL aux députés de l'Ile de France : si elle prend en compte quelques avancées par rapport à la situation actuelle, elle contient des mises en garde très fermes contre certaines mesures et détaille les amendements proposés par la FAPIL (Fédération des Associations et des Acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement). Lecture vivement conseillée !

Quoi de neuf à SNL Essonne ?

Le communiqué de presse de SNL du 28 Mai 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Assemblée nationale va voter le texte du projet de loi ELAN. Ce projet comporte des avancées. Pourtant, Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL) s'inquiète : certaines mesures se contredisent et pourraient conduire à plus de précarité ou ralentir l'effort national en faveur du logement social.

Des contradictions dans le projet de loi, porteuses d'exclusion

Prenons l'exemple du bail mobilité, prévu par l'article 34 du Projet de loi ELAN. En proposant des solutions de location à très court terme, il introduit incertitude et précarité pour les locataires. **Censé faciliter l'accès au logement, ce bail donne paradoxalement un cadre juridique que pourrait utiliser les marchands de sommeil**, pour multiplier les locations à prix abusif. La multiplication des locataires réduirait pour eux le risque de plainte en cas de conditions d'habitat indigne.

SNL pointe également le retour en arrière du projet de Loi sur l'encadrement des loyers, réduit à l'expérimentation par les collectivités volontaires (article 49). Au vu des tensions sur le marché du logement, le temps de l'expérimentation est passé. Ce recul de la loi ne fera que pérenniser et aggraver des situations d'exclusion.

Enfin, pourquoi freiner l'élan porté par la loi SRU ? En effet, le texte prévoit l'extension de cinq à dix ans de la durée de comptabilisation des logements sociaux vendus par les bailleurs dans les quotas de la loi SRU (article 46). **On risque ainsi de favoriser l'immobilisme dans la création de logements sociaux.**

Le logement doit servir à lutter contre l'exclusion, non la renforcer

Si l'objectif est bien de redonner du souffle à la construction du logement social, des solutions existent, porteuses d'améliorations et de plus d'équité. SNL propose en conséquence des améliorations au texte :

- assurer plus de transparence et d'équité dans les procédures d'attribution d'un logement social, en particulier dans le contexte de refus d'attribution pour ressources insuffisantes. L'équilibre financier du parc social ne doit pas se faire au prix d'exclusion systématique des populations les plus pauvres
- renforcer le respect des droits et la protection, en cas de menace d'expulsion, des ménages prioritaires relevant du Droit au logement
- soutenir, par le levier de mesures financières adaptées, la création de petites unités de logements très sociaux dans des zones de mixité sociale
- promouvoir l'accompagnement dans le logement des personnes défavorisées, porteur d'une véritable insertion sociale.

Le logement est un pilier fondamental pour construire un parcours de vie et une insertion sociale durable. C'est une des convictions au cœur du projet de SNL, et qui l'amène aujourd'hui à s'opposer à toute mesure porteuse de précarité et à tout frein à l'élan de solidarité national.



Les "durables" et les "longues durées"

« Sans cesse sur le métier... »

Parcourons quelques anciens numéros de *La Lucarne* :

Août 1999, compte-rendu de l'A.G. Le deuxième débat porte sur « le logement durable à loyer modéré » :

« Trois raisons obligent SNL à s'intéresser vivement au problème du logement durable à loyer modéré ».

Suivent les trois raisons mais aussi l'hypothèse d'une « expérimentation » dans une « participation à l'acquisition de logements durables » par SNL.

13 juin 2003, Assemblée Générale, rapport d'activité. Extrait :

Pour les personnes logées au 31/12/02 dans les 205 logements provisoires, 165 ménages y sont depuis moins de 3 ans (81%), 25 depuis 3 à 4 ans (12%) et 15 depuis plus de 4 ans (7%).

Mais il nous faut être très vigilants :

- certaines familles touchées par les aléas de la vie, ont besoin de plus de temps
- d'autres, de par leur composition ou leur situation géographique, ont besoin d'un logement durable adapté qu'il faut faire faire (ou créer nous-mêmes en cas d'impossibilité)
- beaucoup d'autres ont du mal à trouver : l'offre est totalement insuffisante
- quelques-unes sont beaucoup trop exigeantes

Janvier 2011, extrait d'un article de Etienne Primard et Françoise Bastien :

Enfin quel logement durable proposer aux familles ? Logement de droit commun ? Avec ou sans accompagnement ? Logement adapté durable ? Avec quel accompagnement ? Pension de famille ?

A chaque étape, il est donc indispensable d'établir un diagnostic, de proposer des contrats - et cela, bien évidemment, toujours en accord avec les ménages concernés.

Juillet 2017, extrait du rapport de l'AG : « Concernant les locataires en logement durable, SNL doit trouver une formule qui permette d'intégrer ces locataires dans son action. Le terme de « présence » paraît approprié à cette action. »

Décembre 2017-juin 2018 : le groupe de travail *Vie Associative* se réunit une fois par mois et prépare entre autres activités le Séminaire Salariés Bénévoles qui, à cause des intempéries de cet hiver, s'est tenu plus tard que prévu, le 27 mars 2018. Le sujet : « La place des salariés et des bénévoles auprès des locataires qui sont dans un logement durable ou dans un logement temporaire depuis plus de deux ans. »

31 mai 2018 : vote de l'AG sur la présence auprès des locataires en logements durables.

F.B.

Le séminaire salariés-bénévoles du 27 mars 2018

Michel Enjalbert et Françoise Manjarrès ont accepté de faire le secrétariat du séminaire et Frédéric Gaudmer s'est, une fois de plus, démené comme reporter -photographe.

Le compte-rendu exhaustif de cet après-midi, en général apprécié par les participants, se trouve sur le site réservé aux bénévoles. Françoise nous livre ci-dessous ses impressions.

Les locataires des pensions de famille ont participé par la parole à ce séminaire et aussi en proposant de jolis objets, fruit de leur travail en ateliers, destinés à financer leurs sorties.



Les impressions de Françoise M.

"Oullah! Que vois-je? 13 heures 07? Je n'ai que le temps d'empoigner mon sac et mon ordinateur pour aller à Marolles à la journée salariés-bénévoles !"

Me précipitant sous les précipitations, je me hâtai vers le lieu de notre rendez-vous. L'ambiance sur place était fort sympathique et l'immense buffet, à presque 14 heures, fort dégarni. Je déclinai l'offre d'un café et n'eus que le temps d'interrompre une conversation animée à la table qui m'attendait, que déjà l'après-midi s'ouvrait.

Nous étions assez nombreux. Parfois, je levais les mains de mon clavier pour regarder l'assistance et j'admirais notre écoute attentive. De temps à autre, quelques chuchotements, mais dans l'ensemble, un régal pour l'orateur. Certains notaient quelques mots, sans doute pour ne pas oublier ce qu'ils voudraient dire.



Romain Bernard, intervenant de la FAPIL, commença par une mise au point juridique au sujet des droits des locataires temporaires ou durables, ouvrant la voie au compte-rendu de la commission sur la participation des locataires et les conseils de maisonnée. Le sujet de l'accompagnement des locataires durables fut à nouveau soulevé et ce fut évident que pour l'instant l'assemblée n'était pas 100% pour une SNL aux logements pérennes. Par exemple, la question de savoir si SNL en multipliant les durables ne risquait pas de devenir un bailleur comme un autre fut débattue. Et resterait-il des logements temporaires, à terme ? **Jean-Marc**

Prieur, notre directeur se montra rassurant : les spécificités de SNL restaient appréciées et France Rousset rappela que la situation du logement en Ile-de-France ne risquait pas de s'améliorer, vu qu'elle se détériorait... SNL garde toute sa raison d'être, durables ou pas durables, et ce n'est pas demain que les bénévoles seront au chômage. Séraphin rappela l'importance de nos pensions de famille dans le cadre des logements durables et spécifiquement SNL. Mais nos interventions restèrent mesurées, nous étions impliqués mais disciplinés, et **Françoise Bastien**, gardienne du temps, n'eut guère à agiter son réveil sous le nez des contrevenants au sablier.

Quant à moi, je tapais le plus vite possible, cherchant à rivaliser avec Jerry Lewis dans son interprétation du concerto pour machine à écrire de Leroy Anderson, la sonnette de fin de ligne en moins. A ma gauche, **Michel Enjalbert** prenait des notes concises qu'il complèterait de sa mémoire d'éléphant.

Hélas, l'horloge de mon téléphone me prescrivait de m'en aller avant la fin. Dommage, c'était bien intéressant! Allez, je lirai la fin selon Michel Enjalbert :). Et devinez ! Lorsque je sortis, j'eus la surprise de voir qu'il pleuvait toujours.

Françoise Manjarrès



Accompagner "les plus de deux ans" : Nathalie Dagnas a changé de mission.

Depuis janvier 2018 les missions de Nathalie ne sont plus tout à fait les mêmes : elle fait toujours partie de l'équipe de travailleurs sociaux qui accompagnent les locataires dans le cadre de l'ASLL, l'Accompagnement Social Lié au Logement, financé par le FSL (Fonds de Solidarité Logement abondé par le Département) pendant deux années. Or la moyenne d'occupation des logements temporaires en Essonne est de deux ans et demi et nous savons bien à SNL Essonne qu'un certain nombre de locataires restent parfois beaucoup plus longtemps.

Il fut un temps où les pouvoirs publics nous avaient fait miroiter la disposition de deux postes AVDL (Accompagnement Vers et Dans le Logement), financés par l'Etat. Nous n'en avons obtenu qu'un et c'est Nathalie qui l'occupe en temps partiel. Elle accompagne donc 23 familles habitant des logements temporaires depuis plus de deux ans dans le « Sud Essonne », région aux contours relativement flous et mouvants du fait du changement de situation des locataires. Elle sillonne les secteurs couverts par le bureau de Saint-Germain-lès-Arpajon, les secteurs de Corbeil et de Chalô-Saint-Mars.

Pourquoi le Sud-Essonne ? C'est que dans ce secteur - très vaste - beaucoup de familles dépassent les deux ans financés par le FSL. Et dans le « Nord Essonne » alors ? Bien des Groupes locaux pourraient citer des cas de ces ménages pour qui les solutions de relogement ne sont pas aussi rapides qu'on le souhaiterait à partir du moment où ils ont retrouvé un certain équilibre. Certes les Travailleurs Sociaux qui les aidaient continuent bien souvent à les accompagner quasi bénévolement mais il arrive aussi au bout d'un certain temps que c'est aux bénévoles seuls de les suivre en lien avec la gestion locative adaptée (la GLA) et d'essayer de lever les freins au relogement. Tâche difficile...

Nathalie aime ce travail : « ça me change un peu, dit-elle, et je ne crains pas de faire de la route ». Sa mission est dans la continuité de celle de ses collègues avec qui elle fait le point quand elle prend le relais. De même la collaboration avec les bénévoles du GLS concerné continue. Notons au passage le cas ennuyeux d'Arpajon et de Saint-Germain-lès-Arpajon où n'existe pas - encore - de GLS. Bien évidemment elle rend régulièrement compte de son travail à ses responsables.

Actuellement dans le secteur de Nathalie la durée la plus longue d'occupation d'un logement est d'environ huit ans. Nathalie a compris que la demande du père de famille excédait ses ressources et ne correspon-



dait pas non plus à la composition familiale : il lui faut amener la famille à regarder la réalité en face. Pas facile.

Quand le ménage est endetté, ne paie pas son loyer, il faut repérer à quoi est due la dette, établir un échéancier. Il arrive aussi qu'une famille refuse un logement. A chaque fois on se heurte à ce que Nathalie appelle « la logique des locataires » : rien d'ironique dans cette expression mais du respect. Ce qui ne veut pas dire qu'il faut baisser les bras et renoncer au dialogue et au travail de persuasion.

Et puis il y a les familles qui se trouvent très bien dans leur logement temporaire. Il faut être ferme, compréhensif aussi, penser à la mission de SNL. Parfois le frein au relogement provient d'une méconnaissance des démarches à faire - voire d'un dysfonctionnement des services sociaux : la CAF qui demande et redemande des attestations qui lui ont été déjà déposées, envoyées en recommandé. Nathalie accompagne les personnes aux guichets, dans les bureaux, parlemente et amène parfois les services à reconnaître leur erreur. Qui d'entre les bénévoles n'a pas rencontré pareille situation ?

Une famille relogée « normalement » c'est une famille nouvelle à accueillir, une famille qui n'appellera plus le 115, ne surchargera plus le petit appartement où une autre famille l'a hébergée mais ne la supporte plus, ne tombera plus malade dans une caravane au risque d'encombrer les services des urgences ou n'occupera plus des chambres d'hôtel impersonnelles et très coûteuses pour la collectivité.

Françoise Bastien

La Gazette des PF et de la Résidence Accueil

Les résidents des différentes Pensions de Famille et de la Résidence Accueil se retrouvent souvent dans des activités très variées sous la houlette des hôtes qui les accompagnent et peuvent les transporter d'un lieu à l'autre. *La Lucarne* continue à en détailler quelques-unes.

1. S'amuser

SUDOKU

En partant des chiffres déjà inscrits, remplissez la grille de manière que chaque **ligne**, chaque **colonne** et chaque **carré de 3x3** contienne une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

		2			7	6	3	
7	5		4			2		
4			3	8	2			
			7	6		8		2
2	8						6	5
5		1		9	8			
			6	7	1			9
		9			3		2	1
	4	8	5			3		

SOLUTION

9	7	3	6	2	5	8	4	1
1	2	5	3	4	8	6	7	9
6	8	4	1	7	9	5	2	3
3	4	7	8	9	2	1	6	5
5	6	9	4	3	1	7	8	2
2	1	8	5	9	7	4	3	6
7	5	1	2	8	3	9	6	4
8	6	2	9	1	4	3	5	7
4	3	9	7	5	6	2	1	8

2. Bien manger

Annabelle (Etampes) a réalisé avec Ramazan sa recette de Bourguignon. La veille, bien sûr, on avait fait les courses.

Tous les résidents ont pu la déguster.

Recette du Bourguignon

Faire mariner la viande et les oignons dans du vin rouge toute la nuit. Le lendemain faire revenir la viande et les oignons puis faire épaissir la sauce avec la farine.
Mettre des carottes et des pommes de terre, faire cuire 3 heures minimum puis déguster.

Annabelle

3. Sortir

17 mai : sortie à Méréville

Le récit d'Annick.

C'est par une belle journée de printemps que nous arrivons au château de Méréville. Notre guide Madame Cassandra nous emmène dans cet immense parc magnifique tout en nous racontant son histoire qui, je dois le dire, est captivante : visite des glacières (endroit très étonnant), vue sur la tour Trajane etc...

Après un bon déjeuner réparateur nous nous dirigeons plus loin pour visiter une cressonnière, mais pas n'importe laquelle !

En effet quelques grands chefs comme Cyril Liniac viennent ici se fournir en cresson. Monsieur et Madame Barberon, les propriétaires sont très accueillants et nous expliquent comment d'une petite



pousse on peut arriver à ce délicieux légume qui pousse dans l'eau et qui peut se cuisiner de différentes façons.



Nous repartons avec notre botte sous le bras et de délicieuses recettes. Encore une super journée. Merci SNL !

La Gazette des PF et de la Résidence Accueil

Le témoignage de Marianne

« La visite de la cressonnière m'a plu, je vais offrir le bouquet de cresson à ma famille et parler à ma petite sœur du Domaine de Méréville, qui étudie l'aménagement paysagé.

J'ai pris la carte du cressiculateur et je compte y retourner avec ma famille. C'est la capitale du cresson, 40 % de la production française. J'ai pu goûter sur place le cresson et c'était bon.

Avant la visite de la cressonnière, j'ai beaucoup aimé la visite du domaine du Marquis de Laborde. J'ai été impressionnée quand la guide a dit que des hommes avaient, à l'époque, réalisé les aménagements du domaine à la force de leurs bras. La vue du château était magnifique, digne d'une peinture de grands maîtres. Face à nous j'apercevais le château du fils du marquis et j'imaginai le père et le fils se « faire des coucous ». Quand j'ai vu le domaine, j'ai été étonnée d'apprendre que l'ensemble de ce que je voyais appartenait à la famille. Il y avait un effet de profondeur. Nous avons appris que le style du jardin est d'inspiration anglo-chinoise (les allées et cours d'eau « serpentent »). J'ai retenu que la fille du marquis, Nathalie, a eu une liaison amoureuse avec l'écrivain Chateaubriand pendant 10 ans et qu'ils se retrouvaient à l'étage aménagé du « moulin. »

La recette du cresson



Laver le cresson, le couper en morceaux
Mélanger la farine, l'huile, la levure, les œufs et le petit Billy (fromage de chèvre)
Ajouter le cresson
Cuire dans un moule 45 minutes à 180°



4. Être utile

Les témoignages de résidentes de Massy

Mélaine

Lorsque j'ai appris que je pouvais bénéficier d'une pension d'invalidité, j'en ai pleuré dans le bureau du médecin conseil de la sécurité sociale. Je lui ai demandé ce que j'allais perdre comme droit. Le médecin m'a répondu que je ne perdais rien et que si je voulais retravailler à mi-temps, la pension diminuerait d'autant. Quelques années ont passé, le temps que je me répare. Puis, j'ai fait le choix de ne pas retravailler de façon salariée. Mais il était important pour moi et pour mon équilibre que je me sente utile et que je continue de faire bénéficier d'autres personnes de mes compétences. Je me suis donc investie dans plusieurs associations en lien avec mes savoir-faire et mes intérêts. Cela n'a pas toujours été facile et j'ai parfois dû quitter certaines associations mais d'une façon générale je suis super contente. Après une expérience infructueuse avec une autre association pour laquelle j'étais vraiment déçue, j'ai été sollicitée par **Solidarités Nouvelles face au Chômage** suite à un don que j'avais fait pour eux. J'y accompagne des demandeurs d'emploi, en binôme avec un autre bénévole.

J'ai aussi rencontré les **Petits frères des Pauvres** sur un stand au forum des associations. La première année j'allais rendre visite à des personnes âgées. Cette année je suis secrétaire.

Je suis également active auprès de SNL pour la galerie éphémère de Palaiseau et je suis également bénévole auprès de l'association **Les colibris** qui s'occupe de projets écologiques. « Une fois que l'on a trouvé les équipes avec les missions qui nous conviennent c'est vraiment très épanouissant ! »

LA GALERIE ÉPHÉMÈRE

Lorsque Louise, salariée de la résidence accueil m'a proposé de faire une expo photo à la galerie éphémère, j'ai aussitôt accepté. Je ne savais pas dans quoi je m'embarquais. C'est beaucoup plus de travail que ce que j'avais imaginé, mais en fin de compte, cet investissement personnel me donne des ailes, et une confiance énorme en la vie est en train d'arriver !

C'est donc avec grand plaisir que je suis devenue bénévole pour la galerie : dans un premier temps, refaire une peau neuve aux murs de la galerie, qui on l'espère ne seront pas éphémères. Puis par la suite s'occuper en binôme de la com'. Nous sommes donc une équipe de 10 bénévoles locataires des diverses pensions de famille SNL de l'Essonne. Les motivations sont diverses, se rendre utile, acquérir ou développer des compétences, rencontrer du monde - artistes, mairie, salariés - passer de bons moments en équipe, faire vivre un lieu prometteur à Palaiseau, qui pourrait devenir le dernier lieu branché où boire un café...



Christelle

J'aimerais vous faire part de mon expérience vécue au sein de la maison de retraite "Marie Thérèse" à Denfert-Rochereau. Depuis un an déjà je donne mon temps pour venir rencontrer des personnes malades ; il y a Jacqueline atteinte de la maladie d'Alzheimer, et le prêtre atteint de coxalgie tuberculeuse depuis son tout jeune âge ; l'une est née en 1925, l'autre en 1930. Au départ je ne savais pas si je pouvais accompagner ces personnes et petit à petit je me suis adaptée à elles.

Avec Jacqueline, souvent nous nous sommes promenées dans le jardin car elle aime la nature, les plantes, et chaque fois que nous passions devant la statue de saint Joseph et de Marie nous récitons ensemble une petite prière pour que le Seigneur la garde elle et toute sa famille. Comme c'est agréable d'arriver dans la maison de retraite, de monter l'escalier et de vivre avec elle autre chose que la maladie. Et cette autre chose c'est la personne humaine, avec tout ce qu'elle comporte de joie, de bonheur mais aussi de souffrance... et d'entendre : « c'est vous ! merci mon Dieu. » Elle reconnaît mon aspect physique, mais de plus en plus elle ne se souvient plus de mon prénom. Ensemble nous chantons, nous avons commencé à jouer, nous avons dessiné, et surtout nous parlons de Paul-Henri, son mari décédé et de sa maison et de son église à Neuilly, là où elle est née.

Avec le prêtre, du fait de sa maladie et de son âge



avancé, nous partageons des lectures, le quotidien de notre vie. Il importe de l'écouter car il a fort à dire au sujet de son état : « Je ne suis pas comme les autres, mais au ciel je serai comme les autres. » Et il me parle de ses difficultés physiques, pour marcher, s'asseoir, se coucher. Et aussi que sa mémoire lui joue des tours. Il est merveilleux de le rencontrer et tout simplement de rester à ses côtés.

Quelle joie je ressens quand je sors de la maison de retraite. Ils font partie de ma vie j'espère encore longtemps. Merci à eux.



5. Se réaliser... à travers 2 projets

Faire face à la fracture numérique : l'expérience de la PF de Palaiseau

L'objectif de ce projet est de donner aux résidents de la PF des notions susceptibles d'accroître leur capacité à utiliser avec plus d'efficacité l'outil informatique. En d'autres termes, la formation en informatique a pour ambition de permettre aux résidents d'acquérir des capacités pour faire face à la "fracture numérique". Et donc de leur donner des clés qui puissent les aider, en cas d'absence des travailleurs sociaux, à effectuer seuls des démarches administratives en ligne - notamment pour garder leurs droits. Une façon d'éviter la nouvelle menace d'exclusion, cette fois, numérique.

Ce projet est exponentiel. Il est généralisable à d'autres PF. L'expérience de Palaiseau s'ouvrira peut-être aux autres PF.

Avant l'entrée en formation, une réunion d'information a été organisée à l'initiative de la directrice du Centre culturel des **Hautes Garennes**, partenaire principale de ce projet. Deux représentants de l'Association **Isis formation** qui assure la formation en informatique y ont pris part ainsi que madame Anne-Marie Neulin et votre serviteur, Guy Bismuth.

Cette réunion avait pour objet de fixer les modalités du déroulement de la formation. Ainsi, deux groupes ont été constitués : le premier, composé de quatre résidents plus familiers avec l'outil informatique et un second composé de deux résidents, moins nantis en matière informatique.

Les cours ont lieu tous les mardis, pour le premier groupe, et les jeudis pour le second. Cela, de 10 heures à midi, pendant trois mois renouvelables, selon l'évolution des acquisitions des compétences numériques.

Guy Bismuth : « En ce qui me concerne, j'ai intégré cette formation pour apprendre à aller sur internet, à effectuer les démarches administratives en ligne, parce que j'ai du mal à le faire tout seul. Avant, plus de dix ans en arrière, j'avais appris quelques notions, notamment à rédiger et imprimer un C.V, une lettre de motivation... et c'est tout. Mais cela date et faute de pratique, j'ai perdu tous les automatismes. Je compte

beaucoup sur cette formation qui est pour moi comme une remise à niveau pour acquérir en plus, des nouvelles compétences. »



Thomas Opoku : « Ça me plaît cette formation, si ça peut continuer, c'est mieux »...

Justin Kinsiona Biki, stagiaire et Guy Bismuth

Un beau voyage prévu en octobre : RHODES

Les résidents des Pensions de Familles bénéficient en général des minima sociaux, AAH (Allocation d'Adulte Handicapé), RSA (Revenu de Solidarité Active), ASS (Allocation de Solidarité Spécifique). Envisager un voyage à l'étranger est donc difficile à organiser et à financer. 11 résidents ont décidé d'inscrire ce beau rêve dans la réalité en commençant par mettre 100 € de leurs économies personnelles dans le projet et en s'investissant activement dans des actions leur permettant de baisser le prix du voyage. Il ne s'agit pas seulement de vacances « comme tout le monde » : ce projet a aussi pour objectifs de rompre l'isolement des résidents, de leur permettre de reprendre confiance en eux en découvrant ou en redécouvrant leur potentiel et leurs compétences et ainsi de reconstruire une image positive de soi. Ainsi chacun s'inscrit dans une dynamique de progression et d'autonomie qui favorise l'envie d'engager des projets personnels.

Organiser les différentes étapes d'un voyage en s'appuyant sur l'entraide et la solidarité est un moyen pour atteindre ces objectifs.

Première étape : trouver des financements tout en s'initiant à de nouvelles pratiques et en tissant des liens par la participation active aux différentes actions : Galerie Ephémère, "goûter solidaire" au théâtre de la **Passerelle**, tombola, créations artisanales par les résidents etc.

La Gazette des PF et de la Résidence Accueil



Ainsi le 8 mars les locataires de Palaiseau et de Massy aidés de bénévoles et de salariés ont organisé de A à Z un "goûter solidaire" et ont tenu le bar du théâtre **La Passerelle** : vente de boissons et de gâteaux aux spectateurs.



Elise et Guy donnent un coup de neuf à la **Galerie Éphémère**

Le nouveau fonctionnement de la **Galerie Éphémère**, remise à neuf, cogérée avec les salariés, des locataires et des bénévoles permet à des artistes et à des associations œuvrant dans le champ social de montrer leur travail ou d'organiser un événement. En cas de vente une partie du produit est reversée à SNL.

Enfin tous les vendredis de juin, comme chaque année, la galerie se transforme en "Café éphémère" (cf. *La Lucarne* de novembre 2016) et offre des concerts, des spectacles et des ateliers de création gratuits et ouverts à tous. Nouvelle occasion pour les résidents de s'investir.



A l'occasion des différentes manifestations de SNL les résidents proposent des tickets à gratter à 2 €, avec cadeaux immédiats ainsi que leurs créations : tableaux de fil, porte-clés, pots à crayons. Des commandes restent possibles : s'adresser à Sandrine.

Sandrine.mace@snl-essonne.org.



Une fois les finances réunies il faudra continuer à organiser, programmer...

L'équipe des hôtes des PF et de la Résidence Accueil.



Annick et Pierre



Gometz-le-Châtel, une réunion autour d'un projet qui requinque

Le 16 novembre 2017, à Gometz-le-Châtel s'est tenue une réunion publique à l'initiative de la maire, Madame Lucie Sellem, dans une ambiance de village que l'on souhaiterait voir plus souvent. Elle avait invité les deux bailleurs associatifs **Monde en Marge**, **Monde en Marche** (MEM) et **SNL**, que sa municipalité a retenus pour coopérer avec elle à la création de 29 logements sur deux sites, l'un dans la vallée, pas trop éloigné de la gare RER de La Hacquinière, l'autre sur le plateau à côté de la maison de la culture Barbara, desservi par des bus. Dans l'urgence il fallait en effet convaincre ses concitoyens du bien-fondé de l'engagement de ces réalisations au titre de l'exercice 2017 avant que les subventions publiques ne baissent pour l'exercice de 2018.

Notre directeur Jean-Marc Prieur et Roland Franquemagne, son homologue de MEM, présentèrent les grands principes de leur association. Le public et les membres du conseil municipal posèrent des questions techniques auxquelles l'architecte et les représentants des deux maîtrises d'ouvrage d'insertion répondirent. Les Groupes locaux de Solidarité de Gometz-le-Châtel et de Gif-sur-Yvette purent aussi donner des précisions. Actuellement il n'existe pas encore de groupe local de MEM mais le Président de l'association basée à Longpont a lancé un appel.

La tranche des 9 logements temporaires portée par MEM est située dans la vallée : il s'agit de petites maisons individuelles accolées. Les travaux vont s'étaler de mi-mai 2018 à mi-mai 2019, le permis de construire étant déjà déposé. En revanche la tranche des deux petits immeubles du plateau, pour lesquels la maîtrise d'œuvre des 20 logements serait partagée à parts égales entre SNL pour des logements durables et MEM pour des logements temporaires, serait complétée pour les besoins de la municipalité par une maison médicale (4 à 5 médecins, 4 infirmières, 1 podologue, installés provisoirement) et une boulangerie bio. Les futurs bénéficiaires de ces locaux étaient présents et ont participé au débat. Les deux demandes de permis de construire ont été déposées en octobre 2017. Des pièces complémentaires à la demande initiale ont été déposées en février 2018. A ce jour nous sommes dans l'attente de l'autorisation.

La maîtrise d'œuvre de ces opérations fait l'objet de 2 contrats bien distincts ; les coûts du cabinet médical et de la boulangerie étant différents.

La demande en bénévoles - de préférence de Gometz - sera au minimum de 5 par groupe de 10 logements et Madame la Maire se montre confiante quant à la contribution de sa ville. Le GLS de Gif-sur-Yvette a rappelé qu'il a contribué dans un passé récent à la création à Gometz de 2 logements temporaires dans l'ancienne maison du "poseur de rails" et à la formation, dans la foulée, du groupe local : il était également prêt à épauler Gometz au moins pour la transition qui pourrait durer de 3 à 5 ans (le GLS de Bures-sur-Yvette devrait aussi être sollicité vu sa proximité) : en effet ce sera peut-être nécessaire, tous les bénévoles de Gometz étant encore actifs professionnellement. Rappelons néanmoins que les logements étant durables, la "présence" des bénévoles est différente de l'accompagnement des locataires temporaires.

Il fut réconfortant pour Madame la Maire et les deux bailleurs associatifs de mesurer l'enthousiasme que sembleraient avoir apporté les précisions sur ce projet - relativement important au regard de la taille de cette commune de 2 500 habitants

Yves François, GLS de Gif-sur-Yvette



Tour de l'Essonne des GLS

Limours

Le groupe local SNL a organisé le vendredi 6 avril son traditionnel repas amical et festif avec les membres du GLS et les donateurs.

Chaque année, nous invitons à partager une soirée amicale ceux qui donnent un peu de leur argent ou un peu de



leur temps pour soutenir l'action de SNL. Au menu, les bons plats préparés par tous mais aussi les dernières nouvelles du groupe de Limours et les projets SNL dans la Communauté de communes. Les GLS des Molières et de Chevreuse étaient représentés. Nous invitons également à cette fête, une association partenaire comme l'**Entraide scolaire**, amicale qui aide souvent les enfants de nos locataires, le **Carrefour des solidarités** qui permet aux locataires les plus démunis de s'équiper et de se nourrir à des prix dérisoires. Cette année, c'est la **Croix Rouge** de Limours qui était notre invitée privilégiée et son président André Brière, nous a précisé quelques actions de solidarité locales, comme la braderie de vêtements ou l'aide directe aux personnes.

Un joyeux repas qui nous permet de nous rencontrer chaque année !

Simone Cassette et le GLS de Limours

Le projet Yerres Solidarités

Voici la singulière histoire de notre implantation à Yerres et de nos premiers pas...

La congrégation des sœurs Auxiliatrices de la Charité possède un couvent à Yerres sur un domaine d'environ un hectare situé près de la gare. Le couvent est vide depuis trois ans (faute de vocations nouvelles) et les sœurs cherchaient un acquéreur qui ne soit pas un promoteur privé et soit capable à la fois de créer des logements sociaux dans le couvent conservé (pas de démolition) mais aussi d'utiliser le site pour développer des projets tournés vers la solidarité et l'extérieur.



Les sœurs s'étant adressées à la Foncière de la **Fondation Abbé Pierre**, celle-ci les orienta vers **Habitat et Humanisme** et **SNL**. **Habitat et Humanisme** trouva le site trop grand et le projet trop ambitieux et ne donna pas suite. SNL – dont les bénévoles Yerrois avaient déjà noué de bonnes relations avec les associations catholiques locales dans le cadre de la production de logements SNL sur Montgeron, commune limitrophe – accepta immédiatement et s'engagea dans cette aventure, avec conviction mais aussi avec enthousiasme. Pourquoi ? Pour diverses raisons dont voici un résumé :

1. D'abord, il était possible de faire environ 25 logements dans les bâtiments de l'ancien couvent et de mixer les populations (jeunes travailleurs, personnes âgées handicapées, familles sans logement, femmes victimes de violences conjugales, étudiants pauvres etc.) : que rêver de mieux ?

2. Par ailleurs il y avait une ancienne chapelle très bien conservée et facilement transformable en salle polyvalente, facile à ouvrir à toutes sortes d'activités : théâtre, musique, ateliers pour amateurs de tous âges, manifestations d'associations de solidarité etc.

3. Enfin le site possédait un énorme potager facile à remettre en état de production et pouvant devenir un espace de maraîchage dynamique et rentable. Or les adhérents Yerrois de SNL avaient de nombreux contacts non seulement avec les associations locales s'occupant du logement des personnes en difficultés ou cherchant à leur venir en aide, mais aussi avec les associations socio-culturelles tournées vers les autres ainsi qu'avec des troupes de théâtre, des collectifs musicaux locaux etc. Mieux encore : ces mêmes adhérents étaient en relation étroite avec l'**Association Abeilles Aide et Entraide** (insertion par le travail) qui avait déjà créé un lieu de maraîchage dans la commune voisine de Crosne et pourrait donc étendre son activité d'insertion par la remise en culture et l'agrandissement du potager.

Le projet était donc simple : des logements sociaux très « mixtes », un équipement socio-culturel axé sur la solidarité et le partage - y compris artistique, un potager assurant du travail, des revenus, des animations, notamment dans les écoles ou les associations.

Suite aux contacts avec les autorités et les organismes de financements publics, une promesse de vente fut signée au début du 4ème trimestre 2017 et dès la mi-décembre un GLS local, le GLS de Yerres, fut créé.

Le GLS entreprit une campagne d'adhésion et d'information tant auprès des associations yerroises que des voisins dont les deux copropriétés mitoyennes de l'ancien couvent.

Grâce à cette action d'information, l'ensemble des Yerrois contactés firent rapidement connaître leur adhésion à ce beau projet aux multiples facettes, les uns et les autres se réjouissant de pouvoir participer d'une façon ou d'une autre à ce projet enthousiasmant.

Pour clore ce premier épisode, un nom fut trouvé au site par le GLS et ses nouveaux adhérents : **La Pépinière**, un nom à la fois très descriptif et plein d'espoir. Puis le GLS demanda une entrevue au nouveau maire de Yerres, Olivier Clodong et à sa première adjointe pour répondre à leurs questions mais aussi pour voir comment travailler ensemble. De cette réunion sortit non seulement une volonté partagée de travail en commun mais aussi la mise en place immédiate d'un dispositif de concertation permanente entre les élus et le GLS de Yerres ainsi qu'une communication concertée.

Aujourd'hui où en sommes nous ? Une équipe d'architectes-urbanistes vient d'être choisie en concertation avec le GLS par la MOI (Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion). Elle va commencer à travailler sans attendre sur la création des logements, sur l'organisation des espaces du site, sur l'intégration du site dans la ville etc... **L'Abeille maraîchère** va commencer la remise en état du potager, le GLS va mettre en place une structure inter-associative en concertation avec la Ville pour la gestion de la salle polyvalente ... La vente définitive du site aura lieu en juin ou juillet et le 14 et 15 septembre nous espérons participer aux journées européennes du patrimoine. Nous en profiterons alors pour ouvrir à tous les portes de **La Pépinière** et pour rendre hommage aux sœurs. Ce sera aussi, bien sûr, l'occasion de consolider ou de nouer les partenariats qui vont faire vivre encore mieux ce magnifique projet..

Bruno Dhont
Responsable du Groupe Local de
Solidarité de Yerres



SNL a trente ans d'existence, l'âge de la maturité ? Avant l'été l'association a voulu marquer le coup de trois façons bien différentes : au sein d'une commune, à l'échelle du département, et enfin par un colloque qui réunissait toutes les SNL D.

Joli pique-nique au château de Morsang

Ce dix-sept juin, SNL-91 fêtait les trente ans de SNL au château de Morsang-sur-Orge. J'avais donné rendez-vous à Gilbert, un nouvel arrivant du groupe de Crosne à cette occasion, afin de lui faire mieux connaître l'association.

Gilbert était cheminot avant de prendre sa retraite. Comme tel, le moins qu'on puisse en dire est qu'il est organisé ! Lorsque je l'ai vu arriver avec sa glacière et ses deux cabas, j'ai pensé que, si chacun avait amené autant de victuailles et de boissons, on avait de quoi tenir un siège. Nous arrivons sur place vers midi et déposons nos apports sur l'une des tables prévues à cet effet. Rapidement, cette dernière déborde de mets divers et variés.

Je présente Gilbert à diverses "figures" de l'association dont il avait entendu parler aux deux séances de formation pour les nouveaux arrivants auxquelles il avait participé. Il découvre ainsi que Sandra Leroy, son premier contact n'est pas seulement en charge de la vie associative, mais qu'à l'occasion elle sait aussi organiser un jeu de quilles pour amuser les enfants. Il côtoie La blanche crinière d'Etienne Primard, l'artisan inspiré de SNL-Essonne, Madame **Marjolaine Rauze** le maire de Morsang-sur-Orge, dont on sent bien qu'elle est une supportrice de notre cause, et à laquelle nous devons de pouvoir profiter de ce décor si plaisant.

On grignote au hasard de l'abondance des mets présentés ; le choix des boissons est à l'avenant. Sur la scène, le rappel de la célébration de nos trente ans et des cinq cents logements que nous gérons déclenchent applaudissement et vivas.

Françoise Bastien, notre nouvelle présidente (et entre parenthèses première femme à assurer cette responsabilité à la tête d'une de nos départementales SNL) se présente. Elle remplace **Hervé de Feraudy** qui, heureusement, continue sa tâche à la demande de Françoise en tant que vice-président responsable des relations extérieures. Une autre vice présidente, **Marie-Noëlle Thauvin** se chargera du "ministère de l'intérieur".

De nombreux élus étaient venus partager notre plaisir d'être ensemble et ont pu bavarder, échanger avec les uns et les autres et poser des jalons pour l'avenir : **Marianne Duranton** qui représentait la Région, le sénateur de l'Essonne, **Olivier Léonhardt**, **Marie-Claire Azara**, la première adjointe de notre hôte, **Marjolaine Rauze**, **Nadine Briot**, **Bouchra Loues** et **Mustapha Marrouchi** conseillers à Massy et particulièrement chargés du service social, du logement de la solidarité et de la vie associative. Un grand merci pour sa générosité à **Gaëtan Ziga** et son groupe accompagnés de 2 de nos locataires artistes, **Kiala** et **Kassim** qui ont animé avec talent cet après-midi.

Nous avons eu la chance d'un temps clément. Après avoir salué tous les amis que nous ne voyons que dans les grandes occasions, je propose à Gilbert de regagner la ZOE afin de regagner nos pénates.

Bien sûr, pour l'ambiance, rien ne vaut quelques photographies.

Rendez-vous dans dix ans pour fêter les quarante ans et nos mille logements !

Michel Julian





La foire à tout à Orsay : Le GLS en profite pour fêter les Trente ans de SNL

Dimanche 17 juin, sous un soleil fort bien venu, c'était la foire à tout à Orsay, et pour la première fois, un espace avait été réservé pour un stand SNL, histoire de solenniser localement « nos » 30 ans. Sous un



barnum décoré par une guirlande d'affichettes SNL, de nombreux objets décoratifs et utilitaires avaient été joliment disposés sur de grandes tables ; Charlotte, Françoise, Madeleine et Nicole se sont relayées pour proposer des bibelots, des bijoux, de belles assiettes décorées, des vases, des

livres, des sacs (dont certains faits « maison »), tous vendus au profit de SNL.

Quelle satisfaction de s'entendre dire : « c'est pour votre association, on achète ! ».

A l'entrée du stand avaient été disposés des prospectus destinés à faire connaître notre association, ce qui a suscité la curiosité des passants. A tour de rôle, nous avons pris le temps d'expliquer l'objectif de SNL et certaines personnes intéressées ont souhaité être contactées pour éventuellement devenir bénévoles. D'autre part nous avons eu des échanges avec des gens sensibilisés au problème du logement ou préoccupés par des connaissances en situation précaire.

Une expérience positive donc : Une belle journée, une belle recette aussi, une belle façon de se faire connaître.

Madeleine Goulaouic et Nicole Lempérière

Le colloque SNL du 28 juin « 30 ans d'innovations au service de l'insertion par le logement »

Impossible de résumer dans une demi-page de *La Lucarne* les 10 pages de notes que j'ai prises au cours des interventions documentées des participants aux 3 tables rondes ou pendant les témoignages personnels. Les lecteurs de *La Lucarne* pourront sans doute se reporter à un vrai compte-rendu. Si la salle fut attentive et même émue ce fut parce que derrière les chiffres, les analyses, les propositions d'actions et d'innovations, les récits de vie, il y avait des hommes et des femmes en chair et en os qui tous dans leur diversité avaient « l'humain au cœur ». Tous ont manifesté qu'ils n'étaient ni résignés devant la situation de notre monde, ni – et c'est peut-être encore plus difficile – face à leurs propres habitudes, leurs certitudes.

Bref le souffle qui anima la naissance de l'aventure de SNL et que Denis et Etienne Primard, nous firent sentir chacun à leur manière est toujours là. Ne le perdons pas et gardons au fond de nous cette question inquiète de Denis : « Où es-tu pierre d'attente ? »

Françoise Bastien.



